



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chèque emploi service universel

Question écrite n° 131181

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les mesures du plan de développement des services à la personne, initié en 2009, visant à soutenir l'emploi, développer la professionnalisation du secteur et étendre l'utilisation du chèque emploi service universel (Cesu). Ce plan se situant dans le prolongement du plan de développement des services à la personne de janvier 2006 qui a été un accélérateur de la création d'emplois avec 2 millions de professionnels fin 2008, elle souhaiterait connaître le bilan ce nouveau plan, notamment au regard de la simplification et de l'assouplissement des outils envisagés pour atteindre l'objectif d'un milliard d'euros en Cesu préfinancés en 2012.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131181

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2536

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)